

Vol. I.—No. 43.

MONTREAL, JEUDI, 7 OCTOBRE, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS



MONSEIGNEUR CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERNCIS & BIENVENU. VOIR PAGE 328.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 24 OCTOBRE, 1870.

LE BRAVE COLONEL!

Après tout, "le diable n'est pas si noir." Rien de plus vrai que le vieux dicton, appliqué à l'Hon. Geo. Brown dans sa récente affaire avec l'honnête M. Gray. M. Brown a sans doute eu de grands torts vis-à-vis le Bas Canada; le service qu'il vient de nous rendre, en montrant sous son vrai jour le vaillant Colonel, le rachète de beaucoup de fautes et est presque de nature à le faire considérer comme un de nos amis. Il ne l'a probablement pas fait pour nous faire plaisir; son but était de revendiquer la liberté de la presse et de donner, par ricochet, une bonne raclée à son ami, Sir John A. Macdonald. Il a richement atteint son double but, et nous a donné, par surcroît, la certitude que ce pauvre colonel est plus qu'une ruine, — n'est, en fin de compte, pour appeler les choses par leur nom, qu'un homme sans caractère et sans honneur, un tripoteur politique, un voleur public, dans la véritable acception du mot. Et c'est cet homme que le gouvernement Fédéral avait choisi pour son arbitre, c'est cet homme qui a décidé que le Bas-Canada devait 4 ou 5 millions à Ontario!

Mais n'anticipons pas; racontons les faits tels que révélés dans le procès que M. Gray vient de faire à M. Brown: ils sont beaucoup plus éloquents que tous les commentaires que nous pourrions en tirer. Les voici dans toute leur nudité, avec les circonstances qui en ont nécessité la révélation. En mai dernier, le "Globe," toujours à l'affût des nouvelles à sensation, publiait un court article qui peut ainsi se résumer: M. Gray, *the gallant colonel*, était l'objet de soupçons malveillants de la part de l'hon. M. Chauveau, parceque, dans un moment de nécessité pressante, il avait fait appel à la bourse de M. McPherson, arbitre d'Ontario. Cette circonstance, au dire du "Globe," faisait dire à M. Chauveau que les intérêts de la Province de Québec étaient en danger avec un tiers arbitre qui se trouvait dans des obligations d'argent avec l'arbitre de l'une des parties. L'article, passablement satirique, tout en ayant l'air de défendre la pureté du colonel, faisait, en termes fort malicieusement, allusion à sa carrière de codificateur et du *mileage* indu qu'il avait obtenu du Gouvernement. M. Gray, qui paraît avoir une organisation très-délicate quand on signale ses tentatives heureuses sur l'argent qui ne lui appartient pas, M. Gray, disons-nous, se considéra ou affecta de se considérer comme très-offensé du langage du journal de M. Brown et déféra, criminellement, ce dernier aux tribunaux de Toronto. Pauvre colonel, grande fut son erreur! Comptait-il sur la reconnaissance anticipée de la Province à laquelle il était déjà décidé de vendre et livrer le Bas-Canada? Est-ce dans ce dessein ignoble, que nous tremblons d'entrevoir, qu'il a retardé son procès jusqu'après l'époque où il a rendu en faveur d'Ontario ce jugement si monstrueux et si stupide qui le place au rang de nos plus implacables ennemis?

Nous espérons que non: sa conscience (ce serait peut-être un problème à poser que de savoir s'il en a une), sa conscience est déjà chargée d'assez de méfaits; il est, d'ailleurs, peut-être injuste de lui supposer des combinaisons habiles que son esprit aussi borné que grossièrement cupide ne peut même imaginer. Mais reprenons la suite de notre édifiante histoire.

Le procès eut donc lieu le 15 courant, devant les assises de Toronto présidées par l'Hon. Juge en Chef Richards. M. Brown ne fit aucune preuve pour se justifier. Son meilleur témoin fut M. Gray, qui eût l'air de déposer pour lui-même, mais qui, par imbécillité ou par un reste de pudeur auquel ne sont pas toujours étrangers les consciences même les plus mal façonnées, fit tout son possible pour se perdre et donner raison à M. Brown. Il avoua carrément sa peccadille du *mileage*: les comptes publics en faisaient malheureusement foi. Au reste, c'est un vol peu considérable: seulement une bagatelle de \$184.00! Pourquoi chicaner pour si peu? Les circonstances sont bien quelque peu embêtantes: un député aux Communes a droit, d'après la loi, à une indemnité de \$600.00 par session excédant 30 jours, avec, en sus, ses frais de voyage ou de déplacement pour chaque session, au taux de dix cents par mille. Naturellement, il s'agit de voyage ou déplacement réel, non pas de voyage qu'on ne fait pas. M. Gray a compris autrement la loi et l'honnêteté. Il a depuis une couple d'années quitté sa ville natale; il a vendu son mobilier de là-bas, loué ou vendu sa maison, et est venu s'installer en neuf et avec toute sa famille dans la capitale Fédérale. Mais il aime démesurément son pays et en esprit il voyage toujours: ce qui fait qu'il n'a pas hésité, toujours sous l'empire de son patriotisme effrené, à déclarer solennellement, dans la session de 1869, qu'il résidait à St. Jean et s'en était venu de là exclusivement pour la session. En face d'une telle affirmation, équivalent à serment, le comptable paya. C'était faux du commencement à la fin! Il résidait à Ottawa. Forcé un peu brutalement de s'expliquer et

de restituer, il déclara de bonne prise le vol des \$184.00 et s'autorisa de la pratique suivie à Washington. Que faire avec un tel requin?

M. Gray a d'autres avantages, que sa modestie l'a forcé de reconnaître. Il est le favori, l'enfant gâté, le *pet* de Sir John A. Macdonald. Ce dernier l'a nommé codificateur ou compilateur des lois de la Puissance. Mais ce poste le disqualifiait de siéger aux Communes. Une loi déclare formellement que tout membre revêtu d'un salaire annuel payé par le gouvernement est incapable de conserver son siège sous peine de £500.00.00 d'amende pour chaque vote donné dans une telle circonstance. La difficulté fut aisément tournée: M. Gray ne fut pas officiellement nommé et était payé au mois comme subalterne de Sir John.

L'aubaine, par exemple, n'en est pas moins bonne. L'Hon. Premier lui paie \$300 par mois (\$3600 par année) pour un travail qu'il est surabondamment incapable de faire. C'est que, chez M. Gray, l'avocat est à la hauteur du militaire: d'une nullité qui défie toute concurrence.

M. Brown a tiré parti de toutes ces circonstances et le juré, moins un, a tout raisonnablement conclu qu'un homme de cette force pouvait très-facilement subir sans sourciller l'article dont il s'offensait si naïvement. La charge du juge, qui ne paraît pas du tout bête, faisait prévoir ce résultat.

Cette charge est un modèle du genre et nous regrettons de ne pouvoir la reproduire. Le savant juge sembla dire: il est évident que ce M. Gray est un fier coquin public; mais toute vérité n'est pas bonne à dire. Si M. Brown a été trop loin, condamnez-le; mais si son journal n'a pas dépassé les bornes d'un simple commentaire sur les actes publics d'un homme public, vous devez l'absoudre. Le juré comprit le *hint*: et le Haut-Canada qui doit tant à M. Gray pour le jugement qu'il lui a donné, a déclaré par son organe, le jury, que M. Gray n'avait eu que ce qu'il méritait dans l'article du *Globe* et dans l'adresse foudroyante de M. George Brown.

Ce verdict, rapproché du jugement de M. Gray dans l'arbitrage, est frappant et plein d'enseignement saisissant. Voilà un homme qui s'est déshonoré et a trahi le Bas-Canada pour plaire à Ontario; l'Hon. John H. Cameron, qui le défendait, a essayé de faire valoir ce triste titre à la sympathie du Haut-Canada, et que répond ce dernier? Vous nous avez servi, fort bien; mais vous n'êtes qu'un misérable et les calomnies ne peuvent plus vous salir. C'est là au fond le véritable sens de la décision du jury, dont onze voulaient acquitter M. Brown et un seul était disposé à le condamner. Ce résultat est un triomphe pour le Bas-Canada. En nous faisant connaître à fond le caractère de M. Gray, il nous donne le droit, il nous impose le devoir de ne pas reconnaître une décision qu'il n'a produite que par son vote prétendu prépondérant. Le Bas-Canada ne peut plus en honneur, abstraction faite de la question d'intérêt et de simple justice, accepter le jugement d'un homme taré et perdu de réputation. Le Haut-Canada lui-même, aura honte d'invoquer désormais la sentence d'un arbitre que ses tribunaux viennent de flétrir.

J. A. MOUSSEAU.

MGR. BAILLARGEON

Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de reproduire quelques extraits de la belle notice biographique de M. l'abbé Benjamin Paquet sur Mgr. Baillargeon.

Monseigneur Charles François Baillargeon, Archevêque de Québec, est né à l'Île-aux-Grues, le 26 avril 1798. Son père était le Sieur François Baillargeon, et sa mère Dame Marie-Louise Langlois de Saint-Jean. Ses premiers ancêtres venus en ce pays s'appelaient Jean Baillargeon, de la paroisse de Londigny en Angoumois, et Marguerite Guillebourday, de Harcay, en Poitou; leur mariage fut célébré à Québec en 1650. Le sieur Jean Baillargeon s'établit d'abord dans l'Île d'Orléans, en cette partie qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Laurent.

A l'époque de l'enfance de Mgr. Baillargeon, l'Île-aux-Grues, dont la population était peu considérable, n'avait pas l'avantage de posséder un curé résident; elle était visitée à de rares intervalles par le curé du Cap Saint Ignace. M. Viau, devenu plus tard grand vicaire de l'Archevêque de Québec, était alors curé de cette paroisse, et, dans ses visites à l'Île-aux-Grues, il avait bien su remarquer la supériorité du jeune Baillargeon sur les enfants de son âge. Un jour, il le fit demander: "Sais-tu lire, mon cher?" lui dit-il. — "Non, M. le curé, répond l'enfant avec candeur, mais je désire beaucoup apprendre à lire." "Aimerais-tu à faire des études?" "Je le voudrais bien; mais mes parents ne peuvent pas me mettre au collège." "Mon enfant, il me suffit de savoir que tu désires étudier; je me charge de tout." Dès ce jour, M. Viau le prit avec lui, lui montra à lire, et lui donna les premières leçons de latin; les progrès rapides du jeune élève remplirent le professeur d'admiration et de bonheur.

En 1813, M. Viau plaça le jeune François dans un modeste collège qui venait de s'ouvrir à Saint-Pierre, Rivière-du-Sud. Dans sa courte existence, ce collège se glorifia de compter parmi ses élèves trois prélats: Mgr. Baillargeon, Mgr. Blanchet, archevêque d'Oregon, et son frère l'évêque de Nesqually, dans le même territoire; l'état lui doit aussi l'un de ses hommes les plus distingués, l'honorable René-Edouard Caron.

Un an plus tard, M. Viau envoyait son protégé au collège de Nicolet. Le 16 octobre 1814, M. Archambault, supérieur du collège de Nicolet, écrivait à Mgr. Plessis:

"Le jeune homme de M. Viau vient enfin d'arriver; il est pour la méthode, son nom est Charles-François Baillargeon,

son âge, 16 ans. C'est un grand garçon, bien fait, bonne mine et montrant quelques dispositions." Une liste de prix envoyée à Mgr. Plessis deux ans plus tard, le 9 août 1816, par M. Archambault, nous prouve qu'en effet il avait quelques dispositions, car il finit déjà sa rhétorique, et remporta le premier prix d'excellence, et les premiers prix d'amplification française d'amplification latine et de version.

Il termina ses études collégiales en 1818. Mgr. Plessis, qui l'affectionnait beaucoup, le tonsura dans l'automne de la même année, et le nomma professeur au collège qu'il venait d'établir dans la paroisse de Saint-Roch de Québec. Après avoir enseigné pendant trois ans dans cette institution tout en faisant ses études théologiques, il fut appelé au petit séminaire de Québec, où on lui confia la classe de Rhétorique; il s'acquitta de cette charge avec un succès remarquable. Il était en même temps surveillant avec M. Baillargé. Le 1er juin 1822, il fut ordonné prêtre par Mgr. Plessis, et nommé aussitôt chapelain de l'église de Saint-Roch, qui, à cette époque, n'était qu'une succursale de N. D. de Québec. Il fut aussi chargé de la direction du collège de Saint-Roch.

Nous voudrions pouvoir publier tout l'intéressant travail de M. Paquet, mais l'espace de notre journal ne nous le permet pas. Après avoir cité les différentes cures où Mgr. Baillargeon se distingua par son zèle, sa charité et ses succès évangéliques et de son dévouement pendant le choléra de 1842 et de 1849, l'auteur parle des circonstances de l'élevation de l'illustre défunt à l'épiscopat.

Les évêques du Canada résolurent, en 1850, d'envoyer à Rome un agent pour y traiter certaines affaires intéressant la religion. M. Baillargeon leur inspira toute confiance; ils le choisirent unanimement pour cette mission importante.

Il y avait à peine trois mois qu'il était rendu à Rome, que la mort enlevait à Québec son vénérable archevêque, Mgr. Signay. Son successeur M. Turgeon, obligé par son grand âge, et la faiblesse de sa santé, de demander le secours d'un coadjuteur, adressa au Souverain-Pontife, une requête à cet effet, désignant l'agent des évêques du Canada. Il écrivit aussi à Mgr. Baillargeon pour lui apprendre qu'il le demandait comme coadjuteur au Saint-Père, et lui dire de prier à son intention, afin que le nouveau prélat fut suivant le cœur de Dieu.

M. Sax qui était allé à Rome avec Mgr. Baillargeon écrivait le 30 Décembre 1850:

"Mon cher monsieur, la grande affaire est terminée, Dieu en soit loué; notre bien aimé curé est nommé coadjuteur. Mais je vous entends me demander quelle impression a faite sur lui son élévation à l'épiscopat? Eh bien! voici: sur le moment il a éprouvé un chagrin profond, mais qui n'a duré que quelques instants, du moins en apparence. Il s'y attendait; car la lettre unanime des évêques canadiens, et les paroles du Pape lorsqu'il eut une audience à ce sujet, lui avaient enlevé l'espérance de pouvoir se dérober à la charge dont il était menacé. De sorte qu'il avait pris son parti, et qu'il laissait faire la Providence, suivant son expression."

"Samedi, je suis allé à la Propagande pour quelques affaires mais principalement pour savoir où en était la nomination du coadjuteur, lorsque Monseigneur Barnabo m'apprit que la nomination était faite. De retour à la maison, le curé me demanda aussitôt en souriant, si j'avais des nouvelles. Oh oui! et de bonnes—Le coadjuteur est-il nommé? Oui, le Saint-Père l'a nommé dimanche.—Et c'est?—C'est M. Baillargeon. A cette réponse, il jeta un soupir, et se mit à pleurer en me disant: Je m'étais résigné à la volonté de mon Dieu; mais j'espérais toujours qu'il ne m'imposerait pas cette charge. Après quelques moments donnés aux pleurs, qui lui ont pour ainsi dire déchargé le cœur du poids dont il était oppressé, il a repris sa gaieté ordinaire."

La lettre qui suit est datée du 23 février 1851, et signée C. E. Ev. de Tloa; Sa Grandeur annonce sa consécration au curé de Saint-Nicolas. Rien de plus ravissant:

"Frère, en face de l'Île aux Grues est une petite île appelée *île au Canot*. Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d'un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l'appaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil; elle seule veillait au milieu des ténèbres. S'étant mise à considérer son isolement, l'abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur; et, après s'être recommandée à la sainte Vierge, à laquelle elle avait une grande confiance, elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fait entendre, et lui dit: "Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres et l'un de ces deux prêtres sera évêque." Aujourd'hui, le premier de ces prêtres est évêque de Tloa *in partibus infidelium*, siège suffragant de Myre, illustré par le grand Saint Nicolas, et coadjuteur de l'archevêque de Québec; et le second est curé de la paroisse de Saint-Nicolas, près de Québec.

"Quelle était cette voix? " "Oui, c'est aujourd'hui que cette prédiction s'est accomplie. Je n'y croyais pas avant cette année; maintenant j'y crois. L'événement a confirmé l'oracle."

M. Paquet parle ensuite des talents remarquables et des grandes vertus que Mgr. Baillargeon déploya dans ses sublimes fonctions. Il cite quelques unes des belles pensées et des nobles sentiments dont ses sermons et ses lettres pastorales étaient remplis et parle de certaines circonstances solennelles, entr'autres la grande démonstration de 1860, à Québec en faveur du souverain pontife, où il remporta la palme de l'éloquence. "Mgr. Baillargeon a écrit, dit-il, le célèbre mandement des *Tables tournantes*; cette lettre pastorale est si remplie de doctrine, que le Père Gury la cite avec éloge dans plusieurs éditions de sa théologie morale.

"En 1865 il publia la deuxième édition du Nouveau Testament; il en fit hommage au Souverain Pontife. Le Pape lui envoya un bref tout à fait élogieux. Voici ce que lui-même nous apprend sur le travail employé à cette deuxième édition: "Chaque verset a pris environ une demi-heure de mon temps; ainsi les 7,975 versets ont dû m'occuper durant 3,975 heures et par conséquent 993 jours, à quatre heures de travail par jour; ce qui donne deux ans huit mois et vingt-un jours."

Le 28 août 1867, l'intérieur de la cathédrale de Québec était comme aujourd'hui, un deuil saisissant: les restes vénérés de Mgr. Pierre Flavien Turgeon étaient déposés à côté des cendres de son illustre ami, Mgr. Plessis. Le même jour, l'évêque de Tloa prenait possession du siège archiepiscopal de Québec. La prière faite à Rome sur le tombeau des Apôtres, se trouvait exaucée. Mgr. Turgeon avait un digne successeur. Cette nouvelle dignité fut, comme toutes les autres, acceptée

avec un extrême chagrin, et seulement par soumission à la volonté de Dieu: *Non quod ego volo*. Depuis deux ans, Sa Grandeur suppliait le Saint Père d'accepter sa démission.

"Rien ne fut changé dans ses habitudes et dans sa manière de vivre. On rapporte que, le jour de son ascension au trône archiepiscopal, quelques prêtres se permirent de lui dire: Monseigneur, maintenant que vous êtes archevêque, il faut que vous ayez une voiture, des chevaux, enfin un équipage conforme à votre dignité. L'archevêque réfléchit un instant, et prononça ces paroles d'une voix émue; "Du travail, donnez-m'en tant que vous voudrez; mais, de grâce, des honneurs delivrez-m'en."

Oui, du travail, qu'il en a fait pendant les trois dernières années de sa vie, au milieu de souffrances continuelles et les plus cruelles, sans se plaindre et sans vouloir les avouer!

Travailler, travailler sans cesse, sans prendre aucun relâchement, aucun congé, il le faisait sans doute par vertu, mais aussi par attrait. Il se permettait pourtant une espèce de récréation, qu'il trouvait dans l'étude des sciences.

M. Paquet raconte ensuite les derniers moments de l'illustre archevêque dont les souffrances et l'épuisement ne pouvaient modérer le zèle et diminuer le travail.

"Sa résignation et sa vertu, dit-il, ne font qu'augmenter jusqu'à cette heure fatale où, le 13 octobre, à cinq heures et vingt-deux minutes, entouré des membres de sa famille, d'un grand nombre de prêtres de la ville, ayant à son chevet Mgr. l'évêque de Rimouski, au milieu des sanglots et des cris de douleur, il rendit sa grande, noble et belle âme au Prince des Pasteurs, et reçut, sans doute, la couronne de gloire qui ne se flétrit point: *Cum apparuerit Princeps Pastorum, percipietis immaculatam gloriam coronam*. (I. S. Pierre, V. 4)

Lorsque M. Fabre est à Montréal, il fait ample moisson de nouvelles qu'il expédie à l'*Événement*. M. Fabre a le privilège de confier à son journal ce que ses confrères ministériels se glissent mystérieusement dans le tuyau de l'oreille. Il est vrai que l'*Événement* est très-discret. Les journaux ministériels en sont quittes pour reproduire de cet intéressant journal ce que M. Fabre avait appris en traversant leurs bureaux. Pour nous qui ne sommes pas ministériels, mais tout modestement l'opinion publique, nous n'avons aucune objection à profiter des révélations de notre heureux confrère.

Montréal, 20 oct.

"Il nous arrive d'Ottawa diverses rumeurs au sujet des prochains changements dans le Cabinet fédéral. La retraite de M. Chapais paraît chose à peu près décidée. Il serait probablement nommé collecteur des Douanes à Québec, si toutefois M. Dunscombe consentait à abandonner ce bel emploi.

"Le successeur de M. Chapais dans l'administration fédérale serait, dit-on, Sir Narcisse Belleau, qui serait remplacé comme Lieutenant Gouverneur par l'hon. juge Caron.

Une autre rumeur fait entrer M. Holton dans le cabinet comme ministre des finances. Dans ce cas, une place de juge serait offerte à M. Dorion.

Une troisième rumeur place M. Chauveau soit dans le ministère fédéral, soit à Spencer-Wood.

M. Royal retourne au Nord-Ouest dans les premiers jours de Novembre. Il va y fonder un journal dans les intérêts des Métis et sera probablement de retour ici en février.

M. Piché va être nommé chef du bureau de recensement pour la Province de Québec. Il l'a été.

M. Dessaulles prépare une brochure dans le but de combattre le projet de construction d'une Cathédrale à Montréal. Parmi les souscripteurs à cette brochure, se trouvent, dit-on, plusieurs conservateurs, et l'*Ordre* va, prétend-on, demander la publication de leurs noms.

M. Jodoin, ancien négociant, qui vient de mourir, laisse une fortune considérable pas moins de £100,000 en dépôts et en actions de banque.

On pense ici que Mgr. Guignes, Evêque d'Ottawa, sera nommé Archevêque de Québec.

XX.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous venons de recevoir une brochure qui sera d'une grande utilité aux hommes d'affaires et aux hommes de loi. C'est le "Tableau des délais fixés contenus dans le Code Civil, le Code de Procédure civile, les Règles de Pratique et l'Acte de Faillite 1869," par E. Lureau, avocat. Montréal, Eusèbe Sénéchal, éditeur, prix, 40 cts. En vente chez M. A. Keroack, de cette ville. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en publiant la dernière phrase de la préface. "Nous n'avons pas la prétention de croire que notre compilation est indispensable à l'homme d'affaires, comme se hâte de le dire tout auteur à la mode. Non; mais l'élève en droit et en loi et le jeune praticien y trouveront peut-être une abréviation à leurs travaux et à leurs recherches. C'est là tout notre désir et toute notre ambition."

CHEMINS DE FER.

La ville de Québec vient de donner un noble exemple de son esprit d'entreprise en votant un million de piastres pour la construction du chemin de fer du Nord. Les citoyens, pour cette louable démarche, se sont placés en avant dans la voie du progrès et de l'industrie, et un si beau dévouement ne peut manquer d'avoir une grande influence sur nos campagnes du Nord.

La ville des Trois-Rivières a imité l'exemple que lui a donné, non Montréal, mais Québec, en votant un million de piastres pour la construction du chemin de fer entre Montréal et Québec; nos compatriotes trifluviens ont voté \$100,000, cent mille piastres, pour le même objet.

L'UNION DU CANADA AVEC LES ETATS-UNIS.—La réunion préparatoire qui avait été appelée à célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique, a pris en délibération le projet d'une société en permanence. A cet effet, on a nommé un comité organisateur se composant de MM. George Batchelor, F. X. Cloutier et L. E. Demers. Le meeting a été fixé au 2me mercredi du mois de novembre. Un programme politique, un règlement, bref, toutes les mesures pratiques qui pourront conduire à l'objet que les fondateurs ont en vue, seront alors soumis à l'approbation de l'assemblée.

TRISTE NAUFRAGE DU CAMBRIA.

New-York, 22.—La perte totale du *Cambria* est pleinement confirmée, et on n'espère pas que les personnes qui ont pris passage à son bord, se soient échappées. La côte est très-dangereuse, et la mer était grosse lors du désastre. Un seul homme a pu échapper au désastre.

La côte est bien gardée, et il est impossible que les passagers ne soient pas sauvés, si les vaisseaux sont jetés sur la côte. On rapporte ce matin d'autres pertes de navires sur nos côtes, mais elles sont moins sérieuses.

La dernière tempête a été terrible partout, et nous nous attendons à apprendre dans quelques jours des naufrages sérieux sur les côtes du Golfe et de l'Atlantique.

Le *Cambria* était dans un bon ordre, et a toujours été regardé comme le plus beau navire des lignes océaniques.

Une dépêche de Meagres fait croire que le vaisseau devait voguer à travers les îles nombreuses qui se trouvent sur la côte nord de l'Irlande, et qu'il a sombré avant d'avoir pu en sortir.

Il est possible en même temps que quelques-uns des bateaux lancés à la mer aient pu atteindre quelques-unes des îles qui bordent la côte.

Le capitaine Carnaghan, commandant du *Cambria*, était l'un des officiers marins les plus habiles et les plus expérimentés qui existent dans ce port. Pendant plusieurs années, il a commandé les vaisseaux de la ligne Anchor, et connaissait parfaitement la route transatlantique.

Il y avait à bord du *Cambria* 150 passagers, si l'on excepte l'équipage; on croit que tous ont péri.

Voici le rapport de M. McGartland tel qu'il nous arrive de Londonderry:

Le voyage de New-York a été généralement bon, malgré le mauvais temps qui a duré jusqu'à mercredi soir. Le 19 octobre, entre 10 et 11 heures, le *Cambria* était sous voile et marchait rapidement. Soudainement, lorsque tout paraissait en ordre, il frappa sur l'île Mistraline, à 10 milles à l'ouest de Duregal et à 30 milles à l'ouest de Londonderry. L'eau commença à s'introduire immédiatement par de larges ouvertures dans le fond de cale et le feu fut bien vite éteint. Il devint alors évident qu'il était impossible de sauver le vaisseau et des efforts furent faits pour sauver la vie des passagers qui s'étaient assemblés sur le pont. Quatre embarcations remplies de passagers furent lancées à la mer. M. McGartland descendit dans une de ces chaloupes et vit disparaître en quelques instants le vaisseau et les embarcations. Le temps était mauvais et il pense que toutes les embarcations ont péri et qu'il est le seul survivant. En embarquant dans le bateau, celui-ci chavira presque immédiatement et il perdit connaissance. Lorsqu'il revint à lui, il était à la mer et cramponné au côté de la chaloupe qui était revenue à flot. Il réussit à embarquer une seconde fois dans l'embarcation, où il trouva le cadavre d'une femme. Après plusieurs heures, il fut recueilli par l'*Entreprise*, Capt. Gillespie, qui était à croiser sur la scène du désastre dans l'espoir de sauver la vie de quelques passagers.

TEMPÊTES.

Ce n'est partout que tempêtes, tremblements de terre, naufrages et guerres terribles. La tempête du 18 a causé beaucoup de dommages sur nos fleuves et nos rivières. Il y a eu beaucoup de destruction de barges et de bâtiments.

Une lettre de la Havane raconte une terrible tempête qui a désolé l'île de Cuba. De un à deux mille personnes ont été tuées ou noyées. Douze cents têtes de bétail ont été perdues; plusieurs vaisseaux ont fait naufrage, et à Matanzas seulement, plus de 400 maisons ont été détruites.

Parmi les traits les plus terribles de cette calamité fut la destruction d'un cimetière. Les cadavres arrachés de la terre ont été éparpillés dans toutes les directions.

De nombreux cercueils et des cadavres plus ou moins décomposés ont été dispersés sur une distance de plusieurs centaines de verges par le vent et l'eau et offraient le spectacle le plus odieux après que l'eau se fut retirée, et répandaient une odeur infecte.

RAVAGES CAUSÉS PAR LE TREMBLEMENT DE TERRE DANS LE BAS DU FLEUVE.

"Dix maisons ont été complètement renversées aux Eboulements par les secousses du tremblement de terre de jeudi, sans compter celle du député de Charlevoix, M. Clément, qui a été fortement endommagée, de même que celle du Dr. Latérière.

"Deux enfants ont été tués.

"A la Baie St. Paul, la moitié de l'Eglise et dix-sept maisons ont été renversées. Il y a eu d'autres désastres très-grands qui font appréhender des pertes de vie, mais sur lesquels nous n'avons pas encore de renseignements précis.

"Les secousses de ce tremblement de terre ont fait crouler cinq maisons à l'île aux Coudres.

"En arrière de la Baie St. Paul et des Eboulements, des petites montagnes ont été soulevées et entièrement transformées.

"Sur la rive sud, le couvent de la Rivière Ouelle a subi de forts dommages, ainsi que l'Eglise de St. Paschal, qui a failli être renversée. On compte qu'il faudra \$2,000 pour réparer les dommages que lui a causés ce tremblement de terre.

"Près du Cap de la Trinité, rivière Saguenay, le tremblement de terre a détaché un énorme quartier de rocher, d'une longueur de plus de 400 pieds, qui a été précipité dans le fleuve."

L'ANTECHRIST ET LES DERNIERS TEMPS.

Un saint homme, Holzauser, qui vivait en Allemagne au commencement du XVII^e siècle a laissé, entre autres ouvrages très-curieux, un commentaire sur l'Apocalypse de St. Jean, qui a été publié en brochure, à St. Hyacinthe, en 1867.

Nous empruntons à cette brochure l'extrait suivant qui a trait à l'avènement et au règne de l'Antechrist:

D'après une prophétie faite au commencement de ce siècle, l'Angleterre doit la première revenir à la vraie foi qu'elle a abjurée il y a trois siècles. Déchirée par des bouleversements intérieurs, en proie à toutes les horreurs de la guerre civile, sur le point de voir consumer sa ruine, elle sera sauvée par l'intervention de la France, et aussitôt après elle rentrera dans le sein de l'Eglise catholique. Quelques années nous séparent à peine du moment où ces grands événements s'accompliront.

Le grand schisme d'Orient touche à sa fin, et déjà l'on parle de négociations qui se seraient ouvertes à cet effet entre le Pape et le Patriarche de Constantinople.

L'Empire des Turcs, d'après une autre prédiction, qui s'appuie sur les visions de Daniel et sur l'Apocalypse de St. Jean, doit disparaître en 1881. Avec lui s'écrouleront le temple et le sanctuaire de la religion de Mahomet. Epars sur la surface du globe, les Musulmans ne seront plus que des sectaires obscurs, sans force, sans lien et sans unité.

Enfin le dernier signe précurseur de la fin du monde, le plus probable et le plus certain, sera la venue de l'Antechrist.

Eh bien, s'il faut en croire une prophétie célèbre due à un saint homme nommé Holzauser, l'Antechrist est né.

Holzauser vivait en Allemagne au commencement du XVII^e siècle. (Il naquit en 1613.) Il a laissé plusieurs ouvrages très-curieux, écrits en latin, parmi lesquels on remarque surtout le *Commentaire sur l'Apocalypse de St. Jean*.

Cet homme vénérable fut pendant sa vie, le modèle de toutes les vertus. Etranger aux agitations du monde, vivant dans la retraite, il passait ses jours à prier et à méditer les livres saints. Son savoir était immense et sa charité encore plus grande. Il n'était bruit dans toute l'Allemagne, que des talents de ce saint homme. De tous côtés venait le consulter, et les princes et les rois ne dédaignaient pas de lui demander le secours de ses lumières. Doué, dès son jeune âge, du don de prophétie, il fit de nombreuses prédictions, qui toutes se réalisèrent, les unes de son vivant, la plupart après sa mort. Je me contenterai d'en citer un exemple remarquable.

En 1635, au moment où l'on parlait de la prétendue conversion du roi d'Angleterre au catholicisme, Holzauser annonça que bientôt on ne pourrait plus, sous peine de mort, et cela pendant 120 ans, dire la messe en Angleterre et dans l'Amérique Anglaise. Effectivement, en 1658, parut en Angleterre un décret qui interdisait, sous peine de mort, le saint sacrifice de la messe. Ce décret ne fut rappelé qu'en 1778, exactement 120 ans après, ainsi que l'avait prédit Holzauser. Dans l'Amérique anglaise, la même défense fut faite en 1663 et subsista jusqu'en 1783.

Dans le cours de ses ouvrages, Holzauser annonce encore la grande révolution de 1789, qui devait mettre toute l'Europe en feu. Il en raconte toutes les horreurs, leurs effets, avec une si étonnante précision, qu'en parcourant ces tableaux terribles et frappants, on croit lire une histoire écrite après les événements. Enfin, dans son *Commentaire sur l'Apocalypse de St. Jean*, il nous apprend que la fin du monde approche; il fixe même l'époque de la naissance et de la mort de l'Antechrist.

D'après Holzauser, l'Apocalypse n'est autre chose que l'histoire entière de l'Eglise catholique, depuis sa naissance jusqu'à la fin du monde. Il partage cette histoire en sept époques, en périodes distinctes. Il annonce que la cinquième époque celle où nous vivons, se terminera par les maheurs terribles dont parle St. Jean. Tous les fleaux, la guerre en particulier ravageront la terre. "Tous les peuples se leveront les uns contre les autres, dit-il; mais l'incendie éclatera d'abord en Allemagne."

Remarquez avec quelle effrayante précision la dernière partie de cette prédiction s'est réalisée. Il y a quelques jours à peine l'Allemagne était en feu, et à peine la paix était-elle signée, que de nouveaux bruits de guerre s'élevaient de toutes parts.

Après ces guerres formidables qui ensanglantaient le monde entier, le protestantisme, continue Holzauser, disparaîtra pour jamais, et l'Empire des Turcs s'écroulera. En ce temps-là, régneront un monarque puissant et un saint Pontife, qui ramèneront sur la terre le règne de la paix et de la vertu.

Ce sera le commencement du sixième âge.

Les peuples, épuisés par ces combats meurtriers, effrayés par les horribles fleaux qui marqueront la fin de la cinquième époque, reviendront au culte du vrai Dieu. Sortie victorieuse des luttes sans nombre qu'elle aura soutenues contre les hérésies, l'indifférence et la corruption générale, la religion du Christ reluirra plus brillante que jamais sur toute la terre. Jamais, dit Holzauser, l'Eglise catholique n'aura eu un triomphe aussi éclatant. Ses ministres, modèles de toutes les vertus, parcourront le monde pour faire entendre aux hommes la parole de Dieu. La justice régnera par tout, et la vertu sera en honneur, les partisans du vice et de l'incrédulité ayant péri en grande partie dans les dernières guerres.

Mais ce triomphe de la religion sera de courte durée. Le vice abattu, mais non éradiqué, relèvera peu à peu la tête, et bientôt la corruption, faisant de rapides progrès, envahira de nouveau toutes les classes de la société, et s'introduira jusque dans le sanctuaire. C'est alors que l'on verra l'abomination de la désolation annoncée par le prophète. Le monde entier ne sera plus qu'une immense sentine de vices et de crimes de toutes sortes. Ainsi finira le sixième âge.

La septième époque, commençant sous ces tristes auspices, verra s'accroître encore le mal, jusqu'à ce que le monde s'engloutisse dans une dernière catastrophe.

Alors, dit Jean, Dieu délivrera l'ange de l'abîme, et lui donnera le pouvoir de tourmenter les hommes. Alors viendra sur la terre celui que les prophètes et les pères de l'Eglise ont désigné sous le nom d'Antechrist. St. Jean a consacré un chapitre tout entier, le chapitre XIII, à la peinture de l'Antechrist, qu'il figure sous les traits d'une bête monstrueuse.

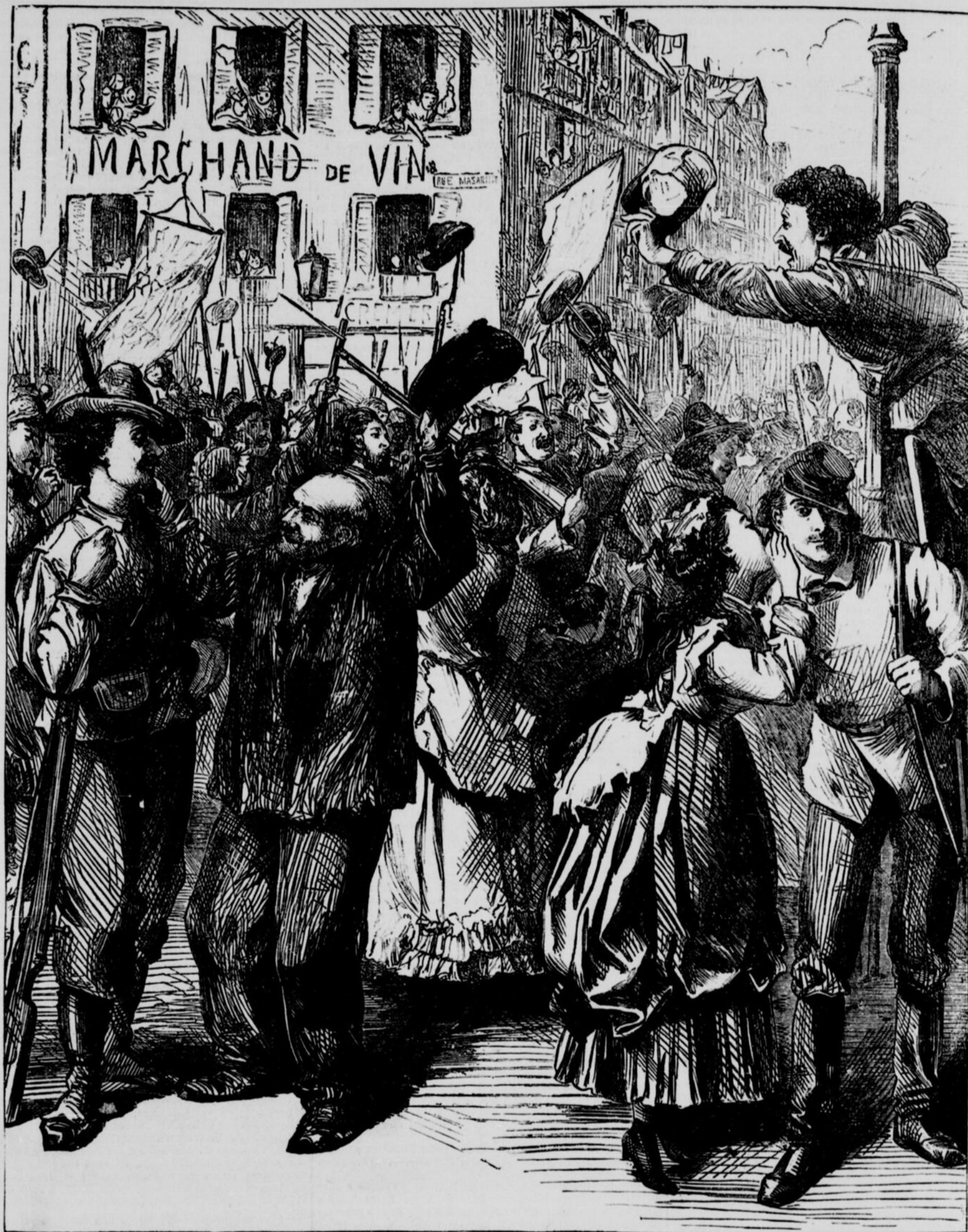
"1. Je vis ensuite s'élever de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème.

"2. Cette bête que je vis était semblable à un léopard; ses pieds étaient comme des pieds d'ours; sa gueule comme la gueule d'un lion, et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance." [Chap. XIII, *Apocalypse*.]

Continuant à expliquer les paroles du prophète, Holzauser trace l'histoire de l'Antechrist. Il raconte sa naissance, sa jeunesse, sa vie entière avec des détails si minutieux, qu'on dirait le récit d'un témoin oculaire. Il fixe ensuite l'époque de sa naissance et de sa mort, toujours en s'appuyant sur le texte sacré, et il termine par un tableau terrible de la fin du monde et du jugement dernier.

Pour ne pas entraver notre marche, nous nous contenterons de faire un exposé rapide de cette histoire sans nous arrêter aux digressions dans lesquelles le savant commentateur a été obligé d'entrer, pour expliquer toutes ces déductions si extraordinaires au premier abord.

Les Pères de l'Eglise ont beaucoup écrit sur la fin du monde et surtout sur l'Antechrist. Ils ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Les uns parlent de la Palestine, les autres de l'Afrique. Une tradition orale le fait naître en Crimée. Holzauser ne prononce pas sur ce point. Il se borne



DÉPART DES ÉTUDIANTS DE PARIS POUR ALLER DÉFENDRE LES FORTIFICATIONS.

à dire qu' l'Antechrist sera le fils d'un mahométan et d'une juive, et par suite, le fruit d'une union illégitime.

Pauvre et inconnu, il vivra d'une vie misérable et obscure pendant son enfance et sa première jeunesse. Elevé par son père dans l'étude des sciences occultes il s'y adonnera avec fureur et y fera de rapides progrès. Doué d'une intelligence peu commune, d'un esprit ardent et résolu, et d'un caractère de fer, il montrera, dès son berceau, le germe des plus violentes passions. Reconnaisant dans cet enfant les redoutables qualités de celui qui doit un jour le seconder si ardemment dans sa lutte contre le genre humain, Satan tressaillira de joie, et lui communiquera sa puissance.

Aussi en avançant en âge, il croîtra en intelligence et en méchanceté, et tous ceux qui l'approcheront, seront émerveillés de ses discours, et de ses actions. On le regardera comme un enfant prédestiné à de grandes choses, et l'on dira que la main

du Seigneur s'est étendue sur lui pour le protéger et le conduire.

Comme autrefois l'on vit les Arabes accourir en foule à la voix de Mahomet, et obéir aveuglément au moindre signe de celui qu'ils considéraient comme le prophète et l'élu de Dieu, de même on verra ce jeune homme rallier autour de lui, des milliers de partisans, qui, fascinés par l'éclat de ses vertus et de sa puissance, n'hésiteront pas à se ranger sous sa loi, et à le proclamer pour leur chef.

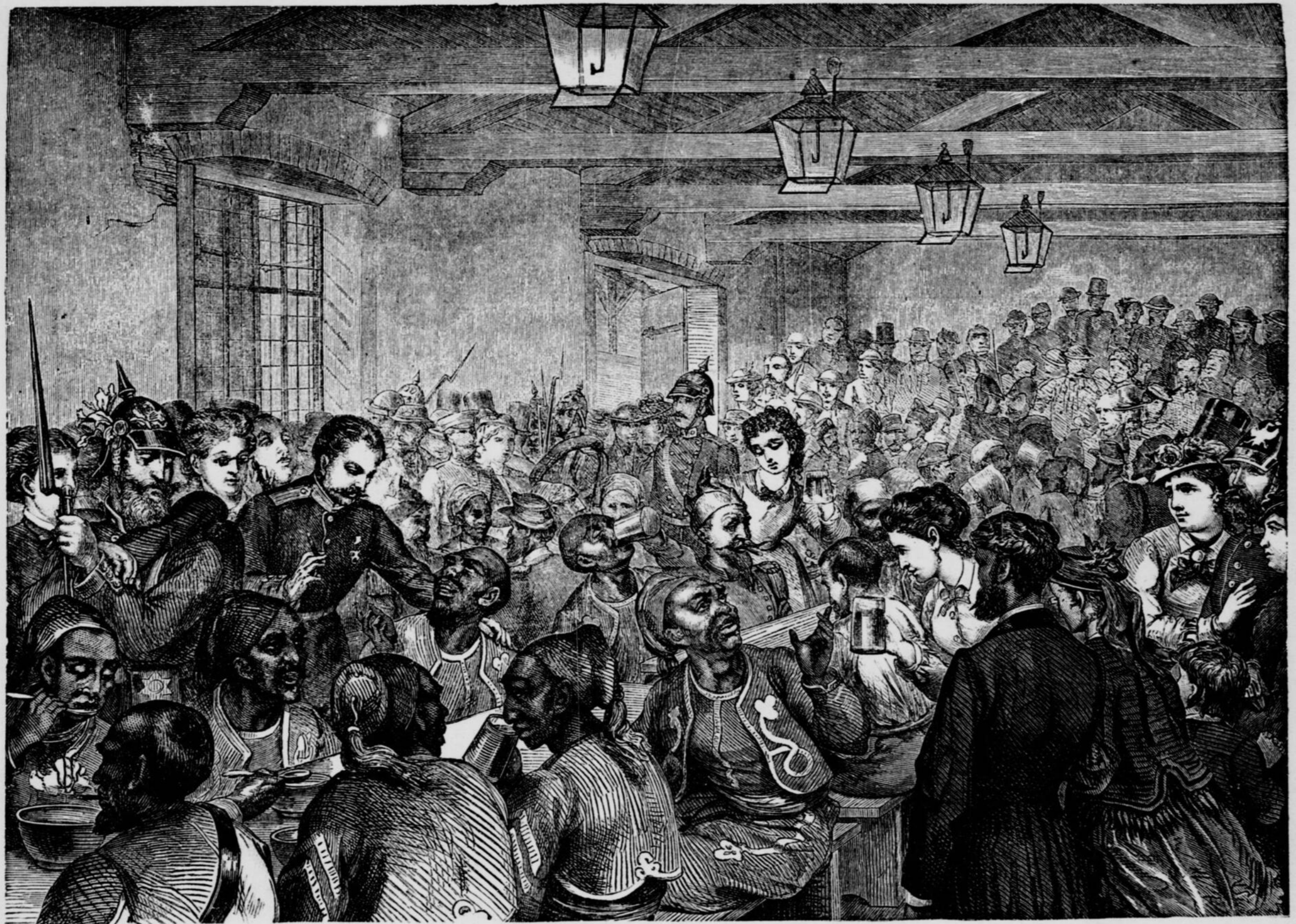
Peu à peu, la renommée aidant, et grossissant encore les merveilles attribuées au jeune chef, le nombre de ses sectaires deviendra rapidement très considérable. Croyant voir en lui ce Messie qu'ils attendent depuis si longtemps, les juifs seront ses premiers et ses plus fanatiques partisans. Au premier bruit ils accourront de tous les points du globe pour voir leur Sauveur et le presser de rebâtir Jérusalem, (Ce qui ferait

croire que l'Antechrist doit naître en Palestine ou du moins y passer sa jeunesse.)

Bientôt, se voyant à la tête d'une véritable armée composée d'hommes dévoués jusqu'à la mort, il n'hésitera plus à prendre le titre de roi. Pendant quelque temps, il s'occupera d'organiser sa puissance, et de mettre un peu d'ordre parmi ses nouveaux sujets, tout en ne négligeant rien pour en augmenter sans cesse le nombre. N'ayant pas de nom de famille, il prendra le nom de Christ, que lui auront déjà donné les juifs afin d'en imposer plus facilement aux peuples, en leur persuadant qu'il agit en vertu d'une mission divine.

C'est pourquoi St. Jean, pour confondre l'imposteur, le désigne sous le nom d'Antechrist, c'est-à-dire contraire au Christ.

La fin au prochain numéro.



RÉCEPTION DE PRISONNIERS FRANÇAIS À LA GARE DU CHEMIN DE FER, BERLIN.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 27 OCTOBRE, 1870.

LES MAGISTRATS STIPENDIAIRES.

On a, tout récemment, fait cinq victimes. Le gouvernement de Québec devait, et la presse, toujours indiscrette, l'avait annoncé, nommer cinq avocats, tous de réputation et de talent, pour mettre en opération la nouvelle loi faite et raccommodée depuis deux ans. Les noms des nouveaux titulaires ont été publiés; on les a félicités de leur bonne fortune; la chose paraissait sérieuse; eux-mêmes le croyaient et se préparaient à monter sur le banc. Et tout ça avait l'air au moins naturel. On fait une loi lorsqu'elle est nécessaire et pour l'exécuter, et non pour la laisser dormir. Les gens ont donc recommencé à croire la loi nécessaire en entendant dire qu'on allait enfin nommer des magistrats stipendiaires. Illusion! Illusion cruelle surtout pour les Juges en herbe. En un tour de main, leurs espérances se sont envolées comme ces légers nuages poussés par une brise douce et rafraîchissante mais impitoyable. De graves télégrammes, ayant toute l'apparence rébarbative d'un communiqué officiel, ont annoncé que ces bruits de nomination étaient faux. Tout en présentant nos condoléances aux victimes du bavardage des gazettes ou des tergiversations du Cabinet local, nous devons à la vérité de dire que le gouvernement ne retardera jamais trop à mettre sa loi en force. Si nous sommes bien renseigné, il y a de graves obstacles sur la route, et la loi des magistrats stipendiaires gagnerait beaucoup à n'être pas exécutée du tout et à être amendée de manière à ne pas sombrer sur les brisants constitutionnels qui ont jusqu'ici retardé sa marche.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

Les Dames de Louisville, dont les maris fréquentent assidûment les clubs, demandent des réponses aux questions suivantes: "Qu'est ce que les hommes font aux clubs? Les clubs sont ils moraux? Combien faut-il payer pour en faire partie? Empêchent ils les jeunes gens de se marier?" Ces questions, la dernière surtout, méritent une réponse.

Si le club de Québec, dont on fait beaucoup d'éloges, était appelé à donner son impression sur la question, la dernière surtout, je suis certain que M. B. Globenski répondrait d'une manière satisfaisante. Elles sont bien curieuses les dames de Louisville! Les Dames de Québec ne le sont pas autant, mais aussi quelle différence entre les maris de Québec et les maris de Louisville?

Il existe, dans les Indes, une tribu sauvage qui croit que le soleil ne brille que pour elle. Il y a beaucoup de gens civilisés qui pensent la même chose de différentes manières. On en voit par exemple qui croient que le char de l'état ne peut marcher tant qu'ils n'ont pas les rênes entre les mains, d'autres croient que le monde sans eux tournerait à l'envers. Je connais des hommes riches qui sont fort surpris de voir que les gens pauvres ne marchent pas la tête en bas.

Un ministre protestant demande le meilleur moyen d'amener les gens à son église.

Le moyen est bien simple, c'est d'en faire une église catholique et d'y mettre un prêtre. Puisque ces messieurs sont en peine de leurs églises, qu'ils nous les donnent et nous les remplissons tous les dimanches. Les nôtres sont toutes trop petites, et pourtant elles sont grands, chacune, comme trois ou quatre des leurs. Il est vrai que les Anglais sont riches, ils ont les moyens de bâtir des églises pour rien.

Chiniqy fait de magnifiques conversions à Montréal. Il en a fait une en particulier, la semaine dernière, qui l'a rempli d'un orgueil bien légitime.

Il raconte, il y a quelques jours, un individu à la figure sinistre, au regard égaré. Il l'aborde et lui demande ce qu'il a. Après beaucoup d'hésitation, le malheureux lui répond qu'il croit avoir le diable dans le corps. C'est ce que je pensais, lui répond l'autre malheureux, et il n'y a qu'un moyen de vous guérir, venez à mon église, dimanche prochain, j'y serai et le diable y restera quand vous sortirez. En effet l'homme y alla et sortit seul, mais il n'est pas guéri.

Le Witness disait, il y a quelques jours, que la moyenne de l'âge des ministres protestants quand ils meurent, est de 64 ans, et il remarquait qu'aucune classe de la société ne vivait aussi longtemps.

Evidemment ils ne se font pas mourir, messieurs les ministres protestants, ils savent conserver leurs jours précieux. Il n'y a que Chiniqy qui fait des excès, mais

aussi quel succès! quelles conversions il vous fait! Ce n'est pas possible, il doit être à la veille de demander une augmentation de salaire.

Un journal américain craint qu'une des conséquences du suffrage des femmes ne soit l'abolition du mariage. Plus qu'aucun peuple les Américains ont le droit de redouter cette conséquence qui me paraît toute naturelle. Si ce qu'on dit des maris américains est vrai, l'usage le plus intelligent que les femmes pourraient faire de leurs droits serait bien l'abolition du mariage. D'un autre côté, il me semble qu'une fois le suffrage des femmes établi, les hommes devraient accepter à deux mains ce résultat. Qu'on vive avec une femme qui gronde, jure, tempête et fume même, c'est possible, avec du courage, mais avec une femme qui vote!!! horreur! trois fois horreur!

Cependant, si une pareille folie devenait jamais loi, j'accepterais tout le programme des femmes, et même je proposerais d'y ajouter les articles suivants: 1o. que les hommes à l'avenir portent la jupe et les femmes le pantalon; 2o. que les hommes en se mariant prendront le nom de leurs femmes et les enfants nés ou à naître le nom de leur mère; 3o. que les hommes feront la cuisine et les chambres à coucher, et feront boire les bébés, pendant que les femmes feront le commerce, la culture et la guerre, et bâtiront les maisons. Comme il sera joli de voir les femmes sur les cheminées des maisons et les clochers des églises!

Le suffrage des femmes! Quelle blague! Il est heureux que la fin du monde arrive, car cette blague pourrait devenir un fait accompli. Cette folie, Dieu merci! n'a pas encore fait son apparition en Canada. Mais si j'étais aux Etats Unis, je ne me serais pas marié sans mettre dans mon contrat de mariage une clause, par laquelle il eût été convenu que, le jour où ma femme aurait déposé son premier vote, le mariage serait devenu nul à toutes fins que de droit.

Si j'étais roi j'enverrais aux loges sans discussion et sans procès, tout individu mâle ou femelle qui oserait dire un mot en faveur de cette sottise, et pourtant on dit que je suis pas mal libéral.

La semaine dernière s'est distingué par un tremblement de terre qui n'a pas fait de mal, mais qui en a fait une peur partout. Pendant plusieurs secondes on a cru que tout allait s'écrouler, mais nous en avons été quittes pour quelques pierres tombées des cheminées, quelques murs fendus et des agitations de nerfs. C'est une étrange sensation que celle produite par un tremblement de terre. On parle du mal de mer, mais que serait ce si la terre tremblait seulement pendant une heure? Bien heureux encore nous serons, si nous n'avons jamais de secousses plus violentes et plus longues que celles de jeudi dernier! Avec nos hautes maisons en pierre et en brique que deviendrons-nous?

Il y a eu de jolies scènes, à Montréal, aux différentes Cours de Justice, où les consciences, je suppose, sont moins tranquilles ou plus délicates! Juges, avocats et plaideurs se trouvèrent un instant confondus par le même sentiment de conservation et crurent qu'ils allaient passer subitement au jugement dernier. M. Barnard, qui plaidait en ce moment là, parut accepter d'assez bonne grâce cette perspective; cela lui aurait épargné le trouble d'aller en révision et en appel.

Il paraît que M. Chapleau, qui plaidait pour la vertu outragée devant la Cour du Recorder, s'est tenu ferme à son poste, pendant que les hommes de police, les prisonniers et le Recorder fuyaient à toutes jambes, et qu'il l'a fait remarquer à la Cour en disant le fameux vers d'Horace: *impavidum ferient ruinae*.

Comme il y a toujours des gens pratiques partout, quelques-uns profiteront de la débandade générale pour partir avec le chapeau ou le parapluie de leurs voisins.

Deux jeunes avocats furent vus tirant chacun un bout de parapluie qu'ils se disputaient; plutôt que de lâcher prise, ils seraient arrivés comme cela dans l'autre monde. Une belle entrée!

BALSAMO.

L'HON. M. MARC-ANTOINE GIRARD.

Tous les Canadiens-Français ont dû voir avec plaisir M. Girard arriver au poste de Trésorier de Manitoba. Comme membre du gouvernement de M. Archibald, il est appelé à jouer un beau rôle dans le nouveau Territoire. Il a tout ce qu'il faut pour remplir sa nouvelle position, quoique les circonstances aient rendu sa tâche fort difficile. Homme capable et intègre, nature délicate et dévouée, orateur distingué et agréable, doux et affable, il ne peut manquer, guidé par un patriotisme intelligent et de bon aloi, de rendre de grands et précieux services et aux Métis français et à son gouvernement et à toute la Puissance, en complétant la pacification du Nord-Ouest et la réconciliation sincère de tous ses habitants entre eux.

J. A. M.

UN JOLI TRIOMPHE MORAL.

Ils sont bons, ces gens du Haut-Canada! Ils ont l'esprit pratique, mais ils sont bêtes, parfois. Le *Leader*, de Toronto, à propos du procès Gray-Brown, dont nous parlons ailleurs, dit en toutes lettres que le résultat de cette affaire est un "triomphe moral" pour le Colonel Gray et Sir John A. Macdonald. Il n'y a que dans la province supérieure où l'on jouisse du privilège d'être impudent ou sot à ce point.

J. A. M.

M. Martel a quitté *La Gazette de Joliette*. Nous le regrettons: il y a en lui l'étoffe d'un vrai journaliste. Mais ses occupations professionnelles croissantes l'ont forcé de rompre avec une carrière fort peu lucrative. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

REVUE ÉTRANGÈRE.

PRISE DE SOISSONS, CARNAGE TERRIBLE.

Soissons que les Prussiens assiégeaient depuis trois semaines n'est tombé qu'après le carnage le plus affreux et une immense destruction de propriétés. On compte 350 maisons incendiées.

Les Prussiens ont éprouvé une résistance des plus désespérées de la part des Gardes Nationaux qui se sont battus avec l'ennemi corps à corps dans les rues et ne se retiraient d'une maison que pour se barricader dans une autre. Quatre fois les prussiens se sont vus forcés de retraiter à travers la ville dévorée par les flammes, quatre fois des renforts considérables leur ont permis de reprendre leur revanche. Les français ont été littéralement écrasés sous les avalanches prussiennes. La lutte a été des plus acharnées: personne n'a fait ni n'a demandé de quartier, et les blessés étaient aussitôt achevés à coups de baionnettes. Les femmes lançaient du haut des fenêtres de leurs maisons toutes sortes de projectiles sur la tête des prussiens.

On dit que le grand duc de Mecklembourg a pleuré sur cet épouvantable massacre. Il a refusé d'ordonner l'assaut et prié le commandant des français de capituler au nom de l'humanité.

Nous avons parlé de la sortie du 12, dans notre dernier numéro, voici quelques détails à ce sujet.

La sortie méditée par le général Trochu était pressentie dès la veille, car on lit dans une lettre de Paris du mardi 11: "Les Prussiens font un mouvement en masse vers le sud. Ils sont surveillés par les mobiles, et pour plus de précautions, des troupes ont été envoyées dans diverses autres directions. La population parisienne s'impatiente de l'inactivité des Prussiens. Les parisiens désirent par dessus tout être attaqués, et comme il n'y a pas apparence qu'ils le soient de sitôt, ils se préparent à diriger eux-mêmes une attaque formidable contre les assiégeants."

L'attaque prévue par cette lettre, et qui a eu lieu le lendemain, a été précédée d'un feu terrible de tous les forts de l'enceinte de Paris. Ce feu, dit une dépêche de Londres du 15, et notamment celui du Mont-Valérien, était dirigé avec autant de précision que peut l'être celui de carabines rayées. De leur côté, les tirailleurs, abrités derrière des ouvrages de terre, ont ouvert un feu de mousqueterie très-démoralisant pour l'infanterie prussienne. Tel a été le prélude de la grande sortie opérée simultanément de tous les points de l'enceinte, sous le commandement personnel du général Trochu encourageant par sa présence et par sa bravoure les efforts des recrues et des vieux soldats. Cette sortie, à laquelle 120,000 hommes ont pris part, et qui a été fortement appuyée par les canons et les mitrailleuses, a complètement réussi sur toute la ligne. Partout où les Prussiens ont essayé de résister, ils ont été repoussés et chassés des travaux qu'ils venaient de construire. La terrible artillerie du Mont Valérien, dit une correspondance de Tours, a littéralement balayé tous les terrains d'alentour. Sur un circuit de 6 kilomètres, les ouvrages prussiens ont été détruits. Toutes les batteries qu'ils avaient essayé d'élever contre le Mont Valérien ont été annihilées.

SORTIE DU 15.

Le général Trochu a dirigé samedi une sortie qui a achevé l'œuvre commencée mercredi, c'est-à-dire l'expulsion des Allemands de leurs positions au sud et à l'ouest de Paris. L'action a commencé par un feu terrible de l'artillerie des forts, qui a démonté les canons prussiens et jeté la confusion dans leurs rangs. Sous le couvert de cette puissante canonnade, les Français se sont avancés en trois colonnes: l'une sur Chevilly (1 lieue à l'est de Sceaux), la seconde sur Sèvres et la troisième sur Bougival. L'attaque faite par cette dernière colonne a été plus sérieuse, son objet étant de déloger l'élite de l'armée prussienne, les Poméranais, commandés par Kirchbach, du pont qui existe en cet endroit sur la Seine, et qui assurait les communications avec St. Denis par le Mesnil.

Au moment de l'attaque les troupes de Poméranie se préparaient à se porter du Sud à l'Est, les travaux qu'elles avaient élevés dans leur première position étant rendus intenable par le feu des forts. Les Prussiens se sont défendus avec acharnement, mais sans pouvoir résister à l'élan des assaillants, et leur défaite a contraint les Bavares, qui occupaient Bagnoux et Châtillon, à battre précipitamment en retraite jusqu'au Plessis.

Une division Allemande, commandée par le général von Tann, a essayé d'arrêter la poursuite en défendant désespérément Chevilly et l'Hay, mais elle a dû céder à son tour à l'impétuosité de l'attaque.

Cet engagement a coûté aux Allemands, en tués, blessés ou prisonniers, plus de 8,000 hommes, beaucoup de canons et de drapeaux et une grande quantité d'approvisionnements. Leur cercle d'investissement est complètement rompu à Bougival, où les Français ont détruit les ponts qu'ils avaient jetés sur la Seine et fait sauter tous leurs travaux. Le point le plus avancé que les Allemands occupent maintenant au Sud de Paris est derrière le plateau de Villejuif, qui est lui-même à trois milles derrière les ouvrages avancés du fort de Bicêtre.

LA SORTIE VICTORIEUSE DU 16.

Une correspondance de Boulogne, en date du 18, annonce que la garnison de Paris a fait une nouvelle sortie, le dimanche 16, contre celles des positions allemandes au sud de Paris qui n'avaient pas été emportées par l'attaque du samedi. Les Bavares, postés à Chatenay-les-Bagneux, Chevilly et l'Hay, ont été surpris dimanche au point du jour par les gardes mo-

biles de la Côte d'Or, précédant les forces qui, la veille, avaient chassé les Allemands de Bagnoux, Chatillon et Clamart. Les bavarois se sont défendus avec opiniâtreté, et l'action a duré jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Vers midi, les Bavarois avaient essayé de gagner la forteresse allemande de-Choisy-le-Roi par une retraite simulée. Mais leur tactique fut découverte par les gardes mobiles, dont une partie continua à les presser de front, tandis que le gros de leurs forces, s'avancant obliquement sous le couvert des bois sur la route de Chevilly, assaillit furieusement le flanc de l'ennemi et la mit en déroute complète.

Le résultat de cette série de sorties heureuse est de donner aux troupes de Paris la liberté d'opérer sur les derrières de l'armée allemande à Orléans, ainsi que contre les positions prussiennes sur la route de Lyon. Les Français construisent activement des ouvrages de terre en avant des forts d'Ivry et de Charenton, à la jonction de la Seine et de la Meuse. Une communication indépendante a été établie entre ces deux forts par un pont jeté sur la Seine.

Les Prussiens ont perdu tant de monde dans l'engagement de Bagnoux, dont on a déjà lu les détails,—qu'ils durent demander un armistice de six heures pour enterrer les morts.

En dehors de ces batailles et de quelques autres sorties de Paris, il n'y a rien dans les nouvelles de la semaine dernière qui mérite une grande considération. Une foule de rumeurs plus ou moins émouvantes ont été tour à tour confirmées et démenties.

C'est ainsi qu'on disait samedi soir que Bazaine avait fait une sortie victorieuse avec toute son armée et qu'il s'était fait un chemin à travers l'armée prussienne et marchait rapidement sur Paris.

Et des fugitifs de Metz rapportaient que la république avait été proclamée et que Bazaine avait voulu réprimer ce mouvement républicain, avait été fusillé.

On a fait sortir Bazaine tant de fois qu'on ne doit plus accepter avec la plus grande réserve ce qu'on dit de ses mouvements et de ses actes.

On a aussi prétendu qu'il était en pourparler avec le roi de Prusse et qu'il devait capituler et qu'il s'était même rendu sous la condition que la dynastie Napoléonienne serait rétablie par les armes prussiennes et que lui-même serait fait régent de France avec le prince Impérial sur le trône. Ce serait encore une triste action, le pendant de Sedan. Espérons que Bazaine n'aura pas combattu si bravement jusqu'à présent pour faire une pareille chute. Le siège de Paris n'avance pas très rapidement. Il paraît que Trochu a des canonniers, deux en particulier, qui font des merveilles.

Le fameux canonnier dont la justesse de tir fait l'admiration de tout Paris, s'appelle Chrismann. C'est un alsacien engagé volontaire, il est âgé de vingt-deux ans. A lui seul, il a déjà démonté quarante-sept pièces à l'ennemi; tire habituellement avec une pièce de seize qui porte à neuf kilomètres.

Cet admirable pointeur qui a lui seul vaut presque un régiment, a un compétiteur qui se nomme Lafite. Tous deux étaient à Gâvre. Ils sont reconnus pour être les plus adroits pointeurs de l'armée.

Ils sont d'une adresse telle qu'autant de batteries qui ont le malheur de venir s'établir à portée de leurs pièces sont autant de batteries sacrifiées.

Ils appartiennent à la quinzième batterie montée d'artillerie de marine et des colonies.

Il est encore rumeur que les grandes puissances vont intervenir pour obtenir une armistice afin de donner le temps au nouveau gouvernement de faire des élections. Pourvu que les Français ne se battent pas entre eux pendant cette armistice qui serait d'un mois.

L'ARMEE ALLEMANDE A LA FIN DE SEPTEMBRE.

Voici d'après des informations que nous avons lieu de croire sérieuses, un aperçu approximatif des pertes de l'armée allemande en morts, blessés, disparus et malades :

Le nombre des malades est, sur 1,124,000 (chiffre total des armées de la Confédération du Nord, avec les trois bans de la landwehr.) évalué à.....	50,000
Celui des morts, blessés et disparus jusqu'au 17 août.....	150,200
Celui des morts à Jaumont.....	15,000
Celui des blessés le même jour.....	30,000
Disparus le même jour.....	3,000
Metz, du 19 août au 19 septembre.....	20,000
Blessés do.....	60,000
Disparus do.....	5,000
Morts à Buzancy, etc.....	100
Blessés do.....	500
Disparus jusqu'à la bataille de Beaumont (30 août).....	400
Morts à Beaumont (3,000).....	3,000
Blessés à Beaumont.....	10,000
Disparus do.....	1,000
Morts à Douzy (3 août).....	5,000
Blessés do.....	1,500
Morts à Sedan (1er sept).....	8,900
Blessés do.....	30,500
Disparus do.....	4,000
Morts dans les combats sous Strasbourg, Toul, Verdun, etc., du 18 août au 15 septembre.....	5,000
Blessés, do.....	25,000
Disparus, do.....	3,000
Morts en diverses circonstances, depuis le 2 jusqu'au 10 septembre.....	800
Blessés, do.....	4,000
Disparus, do.....	1,200
Total général.....	456,400

Ajoutons à 450,000 hommes hors de combat, 350,000 devant Paris, 100,000 devant Metz, 60,000 devant Strasbourg, 40,000 devant Bitché, Phalsbourg, Thionville, Montmédy, Verdun, Mézières.

On arrive à un total de 1,000,000 d'hommes, Si l'on admet le chiffre officiel d'un million deux cent mille hommes comme représentant le maximum des forces de l'Allemagne pour faire le service des places, observer les frontières de l'est et du sud, assurer les communications, garder les prisonniers, combler les vides qui se produisent chaque jour dans l'armée d'invasion, deux cent mille hommes seulement.—*Journal Français.*

Des 3,000 employés dans les bureaux du Trésor environ 1,100 sont des femmes dont quelques-unes occupent de hautes positions en accord avec l'acte du congrès passé à la dernière session aux Etats-Unis.

FAITS DIVERS.

MEURTRE.—On nous apprend que mardi dernier un nommé Bernier, de St. Pascal, a été tué à coups de couteaux, par un individu du nom de Nadeau, de la Rivière-du-Loup. Ils se trouvaient tous les deux à bord d'un vapeur, et se rendaient aux chantiers de M. Price, au Saguenay.

La querelle s'éleva à la suite de trop copieuses libations et se termina ainsi d'une manière tragique.—*Courrier du Canada du 17.*

ASCENSION.—Ca semaine dernière un jeune garçon de 10 ans fut enlevé à Bridgeport, à la hauteur de plus de 70 pieds par un énorme cerf-volant. Il était à jouer avec des camarades, lorsqu'il lui prit fantaisie de s'attacher la corde autour du corps. Comme il était léger et le cerf-volant immense, ce nouvel aéroneut alla se promener dans l'air, à l'instar de ses confrères de Paris. Cramponné à la corde, il flotta comme une plume entre le ciel et la terre l'espace de cinq minutes. Le vent tomba heureusement, et le cerf-volant commença à descendre tranquillement avec son passager aventureux, et alla le déposer sur la toiture d'une maison. On alla à son secours et on le trouva tenant la cheminée de ses deux bras et muet de frayeur. Transporté chez ses parents, on le mit au lit où il git dangereusement malade d'une fièvre cérébrale.

Pendant que le Rév. M. Stewart était occupé à baptiser dans l'Eglise Baptiste de la rue Bond à Toronto sa montre et sa chaîne lui furent enlevées de sa poche de veste.

ATROCITÉS ALLEMANDES.—Les correspondances de Boulogne font des récits épouvantables des cruautés exercées par les détachements prussiens. Les villages sont brûlés, les francs-tireurs fusillés de sang-froid, les femmes violées et assassinées. A Menard-le-Château (Loir-et-Cher) un petit détachement de Bavarois, qui avait commis d'horribles excès dans le voisinage, ayant été cerné et forcé de se rendre, les paysans ont flagellé jusqu'à la mort l'officier subalterne qui commandait cette force, puis ils ont pendu ses hommes jusqu'au dernier.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Alors, je continue. La situation de la jeune veuve était donc fort belle pour le présent, mais l'avenir était sombre. La marquise a vingt-sept ans, elle est grande dame jusqu'au bout des ongles, elle aime le luxe, les fêtes, les plaisirs; les deux cent mille livres de rente du défunt, qui avait toujours vécu en Harpagon et contraint sa jeune femme à vivre de même au fond de son vieil hôtel de Nantes, arrivaient donc bien à point pour satisfaire ces goûts dispendieux de la charmante veuve, mais on devait songer que quatorze ans plus tard il faudrait dire adieu à cette fortune. Or, la marquise aurait eu quarante et un ans le jour où elle aurait dû rendre à sa fille la jouissance de ses revenus princiers. Quarante et un ans! l'âge où les charmes de la jeunesse fuient sans retour, et où la femme a le plus besoin de luxe et de bien être, partant de richesses pour se procurer l'un et l'autre. Le ciel seul pouvait venir en aide à la marquise et lui assurer le bien-fonds de ce dont elle n'avait que momentanément l'usufruit. Je dis le ciel, continua Fouché en appuyant sur ce mot avec une intention évidente, parce qu'effectivement c'était le ciel qui, en envoyant à Mlle Berthe ses saintes lumières, en la douant d'une vocation irrésistible pour la vie religieuse, pouvait conserver à la marquise l'héritage du défunt. A quinze ans, Mlle Berthe devenait, par l'effet même du testament, maîtresse absolue de ses biens. Supposez un instant cette jeune personne entraînée par une force invincible vers l'existence mystique du couvent; supposez, qu'en dépit de sa richesse, de sa beauté, des prières de sa famille, elle veuille prendre le voile; sa dot payée, que lui deviennent les biens de la terre? qu'est pour elle la fortune? Vanité des vanités! Quoi de plus simple alors que, maîtresse absolue de ses biens, elle dispose de ces biens en faveur de sa mère? Ce serait là la chose du monde la plus naturelle. Qui donc pourrait y trouver à redire? Personne! Est-ce votre avis, monsieur le comte?

—Mais parfaitement, dit Edouard en se renversant sur son fauteuil avec une tranquillité apparente, sous laquelle Fouché s'efforçait, mais en vain, de trouver le trouble qu'il semblait espérer.

—La marquise, à laquelle ces pensées ne venaient jamais, j'en suis convaincu, reprit Fouché, songea, en bonne et excellente mère, que la religion, étant la suprême force et conduisant invariablement au salut, devait être de bonne heure inculquée dans l'âme de l'enfant. Résolue à quitter Nantes pour se rendre à Paris, elle confia donc sa fille à deux femmes bien connues pour leur dévotion fervente, et réputées pour faire bon nombre de prosélytes. Puis, tranquille désormais sur Mlle Berthe, la marquise, son veuvage expiré, accourut à Paris, où elle est encore en ce moment, jouissant, en femme intelligente de ses magnifiques revenus. Durant trois années, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin dernier, tout alla bien. Mlle Berthe, écrivait-on à sa mère, grandissait à vue d'œil et devenait un véritable ange de grâce et de beauté; rien de plus délicieux que cet enfant. La marquise, enchantée des nouvelles qu'elle recevait, continuait de mener sa brillante existence, et bientôt même on parla de sa prochaine alliance avec l'un des plus élégants seigneurs de la cour. C'était d'autant plus beau pour Mlle d'Horbigny, que la clause du testament qui la dépossédait lorsque sa fille aurait atteint la quinzième année, rendait tout union difficile. Le seul malheur réel suspendu sur la tête de la marquise, était que sa fille vint à mourir avant d'avoir ses quinze ans accomplis; puisque dans ce cas la fortune revenait immédiatement à la nièce de M. d'Horbigny.

—Eh bien? fit le comte en voyant Fouché s'arrêter dans son récit.

—Eh bien, monsieur le comte, reprit le professeur, ce malheur si redouté par la femme et par la mère, ce malheur qui devait à la fois frapper le cœur et la position sociale du plus rude des coups, ce malheur irréparable, enfin vient de s'accomplir au moment où personne ne pouvait s'y attendre.

—Comment? fit Edouard sans sourciller.

—Mlle Berthe est morte.

—En vérité?

—Elle est morte il y a quinze jours, à Saint-Nazaire, entre les bras des deux dévotes femmes qui l'élevaient avec soin au-dessus de tous éloges.

—Elle a donc été malade?

—Elle était indisposée depuis le milieu de juin dernier main on ne pouvait supposer que cette indisposition, qui semblait légère, eût un résultat aussi fatal.

—Et quand avez-vous reçu cette nouvelle, monsieur Fouché?

—Il y a deux jours, monsieur le comte.
—Et pourquoi vous a-t-on écrit ce douloureux événement.

—Parce que, si mon père s'est occupé des affaires de Mme la marquise d'Horbigny, je suis en relation, moi, avec le frère du défunt, le baron d'Adore, et vous comprenez que la mort de Mlle Berthe, qui met en possession la fille aînée du baron d'une fortune magnifique, est un événement qui intéresse au plus haut point la famille.

—Sans doute, je comprends cela; mais ce que je ne comprends pas et ce que je vous prie en grâce de m'expliquer, c'est le motif qui vous a guidé pour venir me faire part de cette mort, à moi qui suis étranger à la famille d'Horbigny, au lieu de vous adresser directement à la marquise elle-même.

—Oh! monsieur le comte, dit Fouché en regardant fixement Edouard, est-il donc bien nécessaire de vous expliquer ce motif?

—Mais oui, monsieur.

—Alors je vais le faire....

—Je vous en serai obligé, répondit le comte en soutenant sans faiblir le feu qui jaillissait des prunelles ardentes de son interlocuteur.

—Je sais d'une manière positive, reprit Fouché, que monsieur le comte est le meilleur des amis de Mme la marquise d'Horbigny.

—Après? demanda Edouard.

—Le coup qui la frappe est tellement douloureux qu'il faut, selon moi, toute la délicatesse d'une main aimée pour le porter. C'est à ce titre que je me suis adressé à monsieur le comte.

Edouard s'inclina.

—Ensuite.... continua Fouché.

—Ah! il y a ensuite? dit le comte en souriant.

—Ensuite, comme Mlle d'Adore hérite de sa cousine en vertu de la clause du testament du marquis et que Mme la marquise est en possession de l'héritage, les gens d'affaires du baron ont pensé qu'il était indispensable d'avoir recours à la formalité des scellés.

—Ah! ah! fit Edouard en lançant à Fouché un regard ironique. Après?

—Mais, ajouta Fouché, comme la famille d'Adore, tout en voulant obéir à la loi, désire de ne pas ajouter encore à la douloureuse situation de la marquise, l'on m'a prie de venir vers vous, monsieur le comte, de vous annoncer que cette désagréable opération de l'apposition des scellés devait avoir lieu après-demain, et de m'adresser à votre amitié pour la pauvre mère, afin de vous engager à l'éloigner de son hôtel durant cette pénible journée.

—Alors, monsieur Fouché, c'est bien là le double but de votre visite?

—Oui, monsieur le comte?

—Vous n'aviez pas autre chose à m'apprendre?

—Non, monsieur le comte.

—Et vous désirez naturellement connaître ma réponse?"

M. Fouché fit un signe affirmatif.

—Et bien! fit tout à coup le comte après un moment de silence et en partant d'un joyeux éclat de rire contrastant étrangement avec le sujet de la conversation qui venait d'avoir lieu, eh bien! cher monsieur Fouché, ma réponse, la voici: je ne dirai rien à la marquise, je ne veux me mêler en rien de cette affaire, et si vous êtes chargé d'aller opposer les scellés dans son hôtel en vertu de droits que vous prétendez avoir, je vous engage à faire la démarche; mais je vous conseille, vous et vos procureurs, de vous faire dûment escorter, car il pourrait fort bien vous arriver, après être entrés par les portes, de déguerpir par les fenêtres.

—Vous dites? fit Fouché en se redressant.

—Ah! ah! vous ne comprenez pas à votre tour?

—Je l'avoue.

—Alors, cher monsieur Fouché, à moi de m'expliquer. Mais, avant tout, continua le comte avec l'accent le plus gai et le plus persifleur, permettez-moi de vous donner encore un conseil. Vous m'avez dit que vous étiez professeur?

—Oui, monsieur.

—Eh bien! ayez grand soin d'enseigner à vos élèves ce que je vais enseigner à vous-même: dites leur, et mettez-leur bien ceci dans la tête, cher monsieur Fouché, que le plus naïf et le plus sot de tous les métiers est, sans contredit, celui de dupe.

—De dupe! dit Fouché en tressaillant violemment, tandis que son visage perdait son expression glaciale pour se couvrir subitement d'une rougeur légère. A quel propos cette expression, monsieur le comte?

—A propos de vous, monsieur Fouché, répondit Edouard en riant de plus belle.

XXXIII.—(Suite.)

—Monsieur le comte, dit Fouché en reprenant la gravité et l'impassibilité dont il s'était un moment départi, j'ai l'honneur de vous répéter que je ne comprends pas.

—Allons, cher monsieur Fouché! fit Edouard sur un ton de commiseration moqueuse, ne vous raidissez pas ainsi contre l'événement. Une mystification n'est que chose commune.

—Une mystification! répéta Fouché.

—Eh oui! N'allez pas vous en fâcher, cher professeur; n'allez pas me donner un *pensum*, je n'y suis pour rien.

—J'attendrai qu'il plaise à monsieur le comte de parler sérieusement.

—Eh bien! il me plaît, dit Edouard. Voyons, au fait! Vous voulez que je prévienne la marquise, n'est-ce pas, qu'un grand malheur vient de la frapper?

—Oui, monsieur.

—Qu'elle a perdu sa fille et qu'elle va perdre sa fortune?

—C'est bien cela.

—Voilà ce que je refuse de faire.

—Peut-on demander pourquoi?

—J'autorise la demande et vais vous faire la réponse. Je refuse, parce qu'aucun malheur n'a frappé Mme d'Horbigny.

—Comment?

—Parce que sa fille est en excellente santé.

—Mais....

—Et qu'elle n'est nullement menacée de se voir arracher sa fortune! continua le comte sans daigner faire attention à l'interruption de Fouché.

—Cependant cette lettre, dit celui-ci en tirant de sa poche un papier qu'il ouvrit et plaça sous les yeux du comte, cette lettre annonce bien la mort de Mlle Berthe: elle porte la date du 4 juillet, et la signature du secrétaire du baron d'Adore.

—L'quel habite?

—A dix lieues de Saint-Nazaire.

—Très-bien.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Un peintre ayant à représenter le passage de la mer Rouge, ne peignit que la mer. On lui demanda: —Où sont les Egyptiens? —Ils sont noyés. —Mais où sont les Hébreux? —Ils ont passé.

...Chaque année, à l'époque de Salon, Marcel envoyait son tableau à l'examen du jury. Seulement, pour dérouter les examinateurs et tâcher de les faire faillir dans le parti pris d'exclusion qu'ils paraissaient avoir contre le Passage de la mer Rouge, Marcel, sans rien dégrader à la composition générale, modifiait quelque détail et changeait le titre de son tableau.

Ainsi, une fois, il arriva devant le jury sous le nom de Passage du Rubicon; mais Pharaon, mal déguisé sous le manteau de César, fut reconnu et repoussé avec tous les honneurs qui lui étaient dus.

L'année suivante, Marcel jeta sur un des plans de sa toile une couche de blanc simulant la neige, planta un sapin dans un coin, et, habillant un Egyptien en grenadier de la garde impériale, baptisa son tableau: Passage de la Bérésina.

Le jury ne fut point dupe de cette nouvelle ruse. Il reconnut parfaitement la toile obstinée, surtout à un grand diable de cheval multicolore qui se cabrait au bout d'une vague de la mer Rouge. Les juges n'eurent pas assez de boules noires pour refuser le Passage de la Bérésina.

—Très-bien, dit Marcel, je m'y attendais. L'année prochaine, je le renverrai sous le titre: Passage des Panoramas!

Comment lutter contre la précision du garde champêtre qui vient, devant la police correctionnelle, déposer sur un vol de légumes imputé à Roger, dit Godard? Cette précision ne s'est pas révélée tout d'abord; la déposition avait même un certain vague; qu'on en juge:

"Le prévenu était en possession de deux artichauts illégaux, et comme je l'avais aperçu la veille des susnommés, emportant des oignons clandestins que je le supposais avoir dérobés par le vol, je le conduisis chez monsieur le maire, auquel il reconnut la révélation d'avoir volé des carottes, que je les ai saisis, les oignons comme pièce à conviction."

Voyant l'incertitude jetée dans les esprits par cette déposition, Roger saisit l'occasion d'accabler le garde champêtre: "Ce vieux fonctionnaire, dit-il, ne sait même pas lui-même ce qu'il m'accuse; car, Messieurs, qu'est-ce que j'ai volé? C'est-y des artichauts, des oignons ou des carottes? Qu'il le dise, qu'il le dise."

LE GARDE CHAMPÊTRE.—Du moment que le délinquant constitue ma déclaration officielle, je vais préciser dans les circonstances particulières du fait et cause qui amène le délit. Étant en tournée et me trouvant sur la route départementale, no. 17, je vis le délinquant posséder de deux têtes d'artichauts; ayant reconnu que le délinquant était un voleur d'habitude des végétations d'autrui, pour l'avoir remarqué la veille en détention d'oignons suspects, je lui ai questionné sur les deux têtes comme il suit: Demandé: Je vous ai vu sortir d'une pièce de terre ensemencée en oignons du nommé Flandrin Pierre, avec un panier rempli d'oignons? —Réponse: Oui, monsieur Garnaux, c'est vrai. —Demandé: Êtes-vous son domestique ou son serviteur à son service? —Réponse: Oui, monsieur Garnaux, je suis son domestique. —Demandé: C'est faux. —Réponse: Vous en êtes un autre. —Demandé: Aujourd'hui, je vous retrouve dans le même cas semblable, seulement c'est des artichauts.

LE PRÉSIDENT.—Enfin, il a avoué! LE GARDE CHAMPÊTRE.—Oui, monsieur, et y a voulu même corrompre mes fonctions en achetant ma confiance. —Réponse: Monsieur Garnaux, c'est vrai, je vous ai menti; j'ai volé des artichauts au détriment du sieur Flandrin, et le panier d'oignons. —Demandé: Saluez-moi chez le maire. —Réponse: Monsieur Garnaux, pardonnez-moi, je vous donne ce que je possède sur ma personne, environ 3 ou 4 fr; j'ai déjà été puni pour avoir battu un gendarme, je me trouve dans une mauvaise position.

LE PRÉSIDENT.—En voilà assez; qu'avez-vous à dire, Roger?

ROGER.—Je fais abnégation des oignons: c'est vrai, j'en ai ramassé quelques-uns, vu qu'on les laissait perdre; mais pour les artichauts et les carottes, je les récuse, je n'en étais pas réduit là. Dieu merci! je les avais achetés pour mon déjeuner; pour ce qui est d'acheter la conscience et corrompre le devoir de ce vieux fonctionnaire, je ne suis pas susceptible d'être capable de ces choses-là.

Le tribunal le condamne à six mois de prison; Roger se met à pleurer;—il a peut-être gardé un oignon!

Deux fermiers conversant sur les belles apparences de la saison, l'un dit:

—Si ces pluies chaudes-là continuent, tout va sortir de terre.

—Ah! que me dites-vous là! s'écria l'autre, moi qui ai deux femmes dans le cimetière!

DÉFENSE DE PARIS.

MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON,

FERBLANTIER ET PLOMBIER.

No. 241, — RUE S. LAURENT, — No. 241. 2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles, Seaux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison.

43-1f



J. H. WALKER,

GRAVEUR SUR BOIS

NO. 13, PLACE D'ARMES,

MONTRÉAL.

Je n'emploie pas de solliciteurs.

41 d

E. POITRAS,

FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES

DE TOUTES SORTES.

65, RUE ST. JOSEPH.

(Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTRÉAL.

Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fourneaux de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude.

PRIX EXTREMEMENT MODERES.

18x

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 28, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870.

18x

GRANDE VENTE

DE

HARDÉS FAITES.

- 650 PARDESSUS.
400 PEA JACKETS.
1,000 PAIRES PANTALONS.
800 VESTES.
800 CHEMISES CASIMIR.
1,000 PAIRES CALEÇONS.
Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

REGIS DEZIEL,

40-6m.

131, Rue St. Joseph.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour Travaux dans un Port de Lac," seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le 24 Novembre prochain, pour améliorations aux places ci-dessous mentionnées:

A L'ILE CHANTRY, LAC HURON, la construction d'un Brise-Glace et d'un Phare de Crib Work. A GODERICH, LAC HURON, le Nettoyement et les Travaux nécessaires pour faire une nouvelle entrée du Canal dans le port et l'élargissement du Bassin intérieur.

A RONDEAU, LAC ERIE, l'élargissement du Canal, le creusement d'une partie du Bassin et la construction de Jetées à l'entrée, &c. Les plans et devis de ces divers ouvrages peuvent être vus à ce Bureau ou au Bureau de Douanes, Goderich, le et après Lundi, le 7me jour de Novembre prochain, où on peut se procurer des formes de soumissions imprimées.

Les soumissions peuvent être envoyées pour les travaux séparément ou toutes ensemble; mais en tous cas elles doivent être en parfait accord avec les formules imprimées.

Les signatures de deux personnes solvables, résidant dans la Puissance et qui voudront se porter garants pour la due exécution du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 5 Octobre 1870.

41d.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE,

363, RUE STE. CATHERINE,

(Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sanguines, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

JAMES GOULDEN, Montréal, 26 mai 1870.

21x

LE MEILLEUR

ASSORTIMENT DE POELES SE TROUVE AU

No. 529 RUE CRAIG,

Entr'autres, "L'ORIENTAL"

qui a fait ses preuves,

Et le "STEWART"

poêle à cuisine, pour le bois et pour charbon, qui a pris le 1er prix à l'exposition 1870. On trouvera aussi tout ce qu'il faut pour réparer les anciens poêles.

MEILLEUR ET CIE.

526 RUE CRAIG,

MONTRÉAL.

40-m



LES soussignés appellent respectueusement l'attention du public au fait suivant;—qu'en se servant de

NORTH'S PATENT HEATER, que l'on peut appliquer à toute espèce de poêle, ou à charbon ou à bois, on effectue une épargne de presque CINQUANTE POUR CENT EN CHAUFFAGE.

Pendant trois ans passés plus de 300 ont été en usage à Montréal et le voisinage, et en tous cas ils ont donné la plus complète satisfaction.

On peut les attacher aux poêles de cuisine sans aucun obstacle à ses opérations.

On peut obtenir des renseignements chez les suivants:—M. M. Ferrier et Cie., Quincailleurs; J. A. Mathewson, Ecr., Epicier en gros; J. Torrance, jr. Ecr. do.; F. E. Grafton, Esq., papetier; les administrateurs de l'Eglise méthodiste, Rue LaGauchetière; les administrateurs de l'Eglise Baptiste, Pointe St. Charles; les Sœurs Grises; les Sœurs de la Congrégation, Rues Craig et Visitation; et autres.

EGAN ET BRO.

FERBLANTIER ET PLOMBIERS, ETC.

LES SEULS FABRICANTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

No. 20 RUE ST. ANTOINE

N. B. Agence pour le système patenté Warner pour le chauffage et la ventilation des édifices.

Des hommes compétents montent les poêles au plus court délai.

On demande des agents dans chaque ville et village du Bas-Canada. Des hommes capables peuvent gagner de dix à quinze piastres par jour.

39e

MAISON FONDEE EN 1842.

J. B. ROLLAND ET FILS.

LIBRAIRES EDITEURS

ET

IMPORTATEURS D'ARTICLES

Français, Belges et Allemands.

Spécialités d'articles employés dans les maisons Religieuses, Séminaires, Lycées, Collèges, Pensions et Ecoles.

Livres de Comptes et Registres fabriqués avec papier de première qualité et reliés avec solidité.

CARTES A JOUER ET TAPISSERIES.

Les personnes qui ne sont pas dans l'habitude d'acheter à notre librairie et, par conséquent, ne connaissent pas tous les avantages, que nos nombreuses pratiques trouvent à notre Etablissement, voudront bien consulter nos listes de prix, ou de nous faire visite avant d'aller acheter ailleurs.

J. B. ROLLAND ET FILS,

MONTRÉAL, RUE ST. VINCENT, 12 ET 14.

N. B. On peut facilement et en toute sûreté, se procurer de nos Livres ou autres articles, soit par l'express, ou par la Poste. Lorsque l'on envoie le prix des effets demandés, il faut ajouter dix pour cent pour en payer le port, si l'expédition doit se faire par la Poste.

34-5

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.)

Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRÉAL ET BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple.

Montréal, 4 mai 1870.

18ay

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES

C'est le bon temps de se procurer une bonne

GLACIERE,

A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 pour cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON,

Ferblantier et Plombier,

No. 241 RUE ST. LAURENT.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES.

GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,

De Velours, Bruxelles ou Tapestry,

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Françoises en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

4 mai 1870.

Advertisement for a chair and hamac, featuring an illustration of a man sitting in a chair. Text includes 'DÉPOT de la CÉLÈBRE CHAISE HAMAC, CANAPÉ, PLIANT et FAUTEUIL combinée EN UNE SEULE.' and 'Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal.'

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal.



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 22 Octobre 1870.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 1 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

64

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE

L'HOTEL DU CANADA

RUE ST. GABRIEL,

MONTRÉAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20x

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES,

ELECTROTYPYPISTES,

STEREOTYPYPISTES,

GRAVEURS,

CHROMO ET

PHOTO-LITHOGRAPHES,

PHOTOGRAPHES ET

IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTRÉAL.

Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements.

Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an

PAR NUMERO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1-CÔTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jundis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$2.50 par année

Aux États-Unis..... 3.00

Par numéro..... 5 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois

5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manuscrit d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique, Montréal, Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.